Province de Québec
Centre de services scolaire des Patriotes
École Pierre-Boucher

Date et lieu de la séance du Conseil d'établissement
25 février 2026
18 h 30
Rencontre en visioconférence

Résolutions	Procès-verbaux
	Étaient présents : Véronique Bélisle, membre parent Virginie F. Panaccio, membre parent Benjamin Duval, membre parent Kim Reinhardt, membre représentant du personnel enseignant Chantal Lavigne, membre représentant du personnel enseignant Évelyne St-Onge, membre représentant du personnel de soutien Marie Frédérique Des Parois, membre substitut Émilie Boutin, membre substitut **Étaient absents :** André-Philippe Malette, membre parent et président **Participaient également :** Stéphanie St-Onge-Ross, directrice
	Ordre du jour 1- Mot de bienvenue 2 — Nomination d'un secrétaire 3 — Adoption de l'ordre du jour du 25 février 2026 4 — Déclaration de conflits d'intérêts 5 — Adoption du procès-verbal du 19 janvier 2026 6 — Suivi du procès-verbal du 19 janvier 2026 7 — Parole au public 8 — Mot de la direction (retour sur la semaine de reconnaissance du personnel) 9 — Parole au vice-président (en remplacement du président) 10 — Parole aux membres 10,1 Représentant au comité de parents 10,2 Personnel enseignant 10,3 Personnel de soutien 11— Points de décision 11.1 Activité de la rentrée : Chamalo 11.2 Sorties SDG 2026-2027 11.3 COSP

Résolutions	Procès-verbaux
	11.4 Acte d'établissement 11.5 Cour d'école : prochaines étapes 11.6 Remplacement de Cyril Gambini 12. Points d'information 12.1 Cour d'école : prochaines étapes 13. Points de discussion 13.1 Critères de sélection d'une direction d'établissement 14 — Varia 15 — Levée de l'assemblée
	1. Mot de bienvenue Benjamin Duval souhaite la bienvenue aux membres, il substitut André-Philippe Malette à titre d'animateur de la rencontre. Stéphanie St-Onge Ross souhaite aussi la bienvenue aux membres.
	2. Nomination d'un secrétaire Virginie F. Panaccio fut nommée secrétaire à l'unanimité pour l'année scolaire 2025-2026 lors de la séance du 10 décembre dernier.
CÉ 25-26-33	**3. Adoption de l'ordre du jour du 25 février 2026** Il est proposé par Evelyne St-Onge Ross et adopté à l'unanimité.
	4. Déclaration de conflits d'intérêts Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.
CÉ 25-26-34	**5. Adoption du procès-verbal du 19 janvier 2026.** Il est proposé par Evelyne St-Onge Ross et adopté à l'unanimité.
	6. Suivis du procès-verbal du 19 janvier 2026. **Concours *Le code des filles*** Les technos pédagogues doivent soumettre la candidature de l'école d'ici quelques jours. **Départ imprévu d'une enseignante de 6e année** Le contrat de l'enseignante en place actuellement est prolongé. **Sécurité aux alentours de l'école — débarcadère** Pas de nouvelles de l'OPP pour le moment. Des interventions presque quotidiennes ont lieu auprès des parents réfractaires. L'équipe-école souhaite la collaboration avec l'OPP concernant cet enjeu.

Résolutions	Procès-verbaux
	Service de soutien scolaire Le service proposait un tuteur qui aurait été en ligne pour superviser les enfants. Ainsi, l'offre ne convenait pas au besoin de l'école. Stéphanie St-Onge Ross mentionne que dans les prochaines règles de régie du service de garde, un moment pour les devoirs sera officialisé et l'horaire sera adapté. **Sondage auprès des élèves 2025-2026** Reporté à la prochaine séance du conseil d'établissement. **Activité OPP ferme et animaux** L'activité est réservée.
	7. Parole au public Rien à mentionner.
	8. Mot de la direction Stéphanie St-Onge Ross mentionne les attentions qui ont été organisées en collaboration avec l'OPP pour célébrer la semaine de reconnaissance envers le personnel.
	9. Parole au vice-président (en remplacement du président) Rien à mentionner.
	10. Parole aux membres **10.1 Représentant au comité de parents** Émilie Boutin mentionne que lors de la dernière rencontre du comité de parents du CSS, plusieurs sujets abordés avaient déjà été discutés en CÉ, par exemple la grille-matières. D'autres sujets concernaient l'éducation secondaire. Il n'a pas été question de la situation de la répartition des écoles de Boucherville. **10.2- Personnel enseignant** Kim Reinhardt nomme que c'est la fin d'étape, tout le monde travaille fort et a hâte à la semaine de relâche. Elle remercie au nom de l'équipe-école la direction et l'OPP pour toutes les attentions dans le cadre de la semaine de la reconnaissance. Aussi, elle explique qu'une activité spéciale aura lieu le vendredi juste avant la semaine de relâche, soit une activité de construction de cabane. Cela témoigne du fait que les élèves ont amassé suffisamment

Résolutions	Procès-verbaux
	de bracelets pour de bons comportements et l'équipe est bien fière d'eux. **10.3 Du personnel de soutien** Evelyne St-Onge mentionne à quel point l'équipe du service de garde a été touchée par les mots des parents encadrés par la direction et remercie l'OPP, entre autres, pour le cadeau de la plante.
11. Points de décision	
CÉ-25-26-35	**11.1 Activité de la rentrée : Chamalo** Organisée en collaboration avec l'OPP, Stéphanie St-Onge Ross propose cette activité pour la rentrée 2026-2027. Il s'agit d'un camion crèmerie qui viendrait à l'école offrir une collation glacée aux élèves telles barbotines, crème glacée molle, etc. La direction a besoin de l'autorisation du CÉ pour pouvoir faire un dépôt pour réserver le tout, à même le fond à destination spéciale. Le coût total de l'activité sera de 1826,95 $. Il est proposé par Véronique Bélisle et adopté à l'unanimité.
CÉ-25-26-36	**11.2 Sorties SDG 2026-2027** La majorité des éducatrices en service de garde ont été sondées à savoir si elles étaient d'accord pour accompagner les enfants lors de sorties pendant les journées pédagogiques, toutes étaient en faveur. Ainsi, trois sorties sont prévues pour l'année scolaire 2026-2027. Pour sélectionner les activités, la direction mentionne avoir tenté que les activités soient aussi intéressantes pour les grands que les petits et les avoir programmées lorsqu'il y a 2 journées pédagogiques consécutives. Le 19 novembre 2026, les petits iront au zoo de Granby tandis que les grands iront au Funhub. Le 27 janvier 2027 sera une journée de glissades extérieures. Le 4 juin 2027, les élèves iront au Ninja Factory. Un organisme soutient l'école pour l'organisation de ces sorties. Stéphanie St-Onge Ross souhaite réserver les activités et a besoin de l'accord du CÉ. Il est proposé par Benjamin Duval et adopté à l'unanimité. À ce sujet, lors de la prochaine rencontre du CÉ, il sera question de la façon dont les enfants seront choisis pour participer à l'activité, dans l'optique où il y aurait une plus grande demande que l'offre le permet. L'équipe-école a le souci d'être le plus équitable possible. Marie Frédérique Des Parois mentionne qu'il serait important de considérer la fratrie dans cette réflexion. Véronique Bélisle et Marie Frédérique Des Parois soulignent l'excellent travail et la dévotion de Stéphanie St-Onge-Ross.

Résolutions	Procès-verbaux
CÉ-25-26-37	**11.3 COSP** Chaque année, des capsules d'orientation scolaire doivent être présentées aux élèves de 5e et 6e année. Stéphanie St-Onge Ross présente le programme complet aux membres du CÉ, puis montre ce qui a été retenu pour être présenté par l'AVSEC associée à l'école. Les enseignants complèteront avec les COSP qui ne seront pas vus avec Mme Savaria. Il est proposé par Chantal Lavigne et adopté à l'unanimité.
CÉ-25-26-38	**11.4 Acte d'établissement** L'acte d'établissement est un document qui peut être comparé à un certificat de localisation ou encore à un document notarié. Il doit être fait selon la loi de l'instruction publique, pour toutes les écoles au Québec. Lorsque le CSS des Patriotes a révisé l'acte d'établissement des écoles de son territoire, il a constaté que l'acte d'établissement de Pierre-Boucher ne comportait pas l'ajout des modulaires. Stéphanie St-Onge Ross nous présente donc l'acte d'établissement de l'école avec les changements mis en lumière par rapport à la version précédente. Il est proposé par Evelyne St-Onge et adopté à l'unanimité.
CÉ-25-26-39	**11. 5 Cours d'école** Le CSS des Patriotes présentera 8 demandes au gouvernement du Québec pour tenter d'obtenir des subventions de leur part quant à l'aménagement des cours d'école. Ainsi, le dossier du module de jeu de l'école Pierre-Boucher a été nommé éligible. Le problème de drainage serait investigué en amont et un budget serait réservé à cet effet au cas où. Les membres du CÉ doivent réitérer leur accord pour réserver 12 000 $ afin de pouvoir soumettre le dossier de l'école au CSS, choisir un module et ensuite transmettre le tout au Ministère, sous toute réserve. Le coût estimé pour la totalité de l'aménagement est d'environ 100 000 $. Le ministère paierait 90 % et l'école devrait assumer 10 %, d'où le montant du dépôt qui prévoit un supplément pour le drainage. Il est proposé par Véronique Bélisle et adopté à l'unanimité.
	11.6 Remplacement de Cyril Gambini Marie-Frédérique Des Parois est nommée comme membre parent pour remplacer Cyril Gambini qui a donné sa démission en janvier dernier. Il est proposé par Benjamin Duval et Evelyne St-Onge et adopté à l'unanimité.

Résolutions	Procès-verbaux
12. Points d'information	
	12.1 Cour d'école : prochaines étapes D'ici le début de l'année scolaire 2026-2027, le fond à destination spéciale servirait à payer ces frais. - Refaire le lignage sur l'asphalte : la direction en est à déterminer quelle part devra être payée par l'école et par le CSS, estimation générale à 6000 $, prévu en juillet. - Aménagement d'endroits calmes : le projet serait d'installer 4 tables en béton de forme hexagonale, 2500 $ chaque, 10 000 $ en tout. Une phase 2 serait de mettre des toiles d'ombre. - Coin du jardinier : achat de boites surélevées qui seraient installées près du cabanon, 1 par niveau scolaire, matériel de jardinage à acheter aussi, estimation de 2000 $. - Poteau de volleyball : couler du béton pour y installer des poteaux de volleyball, près de l'ancien module et de l'entrée du stationnement, estimation de 4000 $.
13. Points de discussion	
	13.1 Critères de sélection d'une direction d'établissement Annuellement, les membres du CÉ doivent revoir ce document et la direction se retire de la discussion. Le CSS pourrait s'appuyer sur ce document pour déterminer quel candidat correspond le mieux au profil de l'école, dans l'optique où il y aurait un changement de direction. Les membres du CÉ ont donc repris le document rédigé l'an dernier et l'ont mis à jour. Il sera présenté au président, à suivre lors de la prochaine rencontre du CÉ.
	14. Varia Marie-Frédérique Des Parois mentionne de mettre à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du CÉ la démission du membre parent.
CÉ 25-26-40	**15. Levée de l'assemblée** La séance est levée à 20 h 01. Elle est proposée par Benjamin Duval et adoptée à l'unanimité.

Benjamin Duval, vice-président

Stéphanie St-Onge-Ross
directrice